

L'HON. M. SMITH s'informa si on se plaignait de ce que la rivière fut obstruée par le bran de scie, ou de quoi on se plaignait.

M. OLIVER dit qu'on se plaignait qu'on permettait de pêcher au filet, ce qui était défendu par la loi. On lui avait assuré que les gardes-pêche du Thames n'avaient pas été sur la rivière en bas de London depuis plusieurs années.

M. WRIGHT (Pontiac) demanda si c'était l'intention du gouvernement d'appliquer une partie de ce vote à la protection du poisson dans les rivières Gatineau et Ottawa. Il y avait eu des incursions faites en Canada par des piliers-de-cabaret des Etats-Unis, contre lesquels il y avait peu ou point de protection.

L'HON. M. SMITH dit que le montant approprié pour Ontario était seulement pour le paiement des fonctionnaires qu'il connaissait et dont son hon. ami trouverait les noms dans les comptes publics. Si son hon. ami voulait lui donner le nom d'aucune place où un préfet ou gardien serait utile il serait content d'en nommer un. Il pouvait ajouter qu'il était grandement à la disposition des représentants des différentes parties de la Puissance, pour savoir où les employés étaient requis, et quand les représentations seraient faites et il était convaincu que l'argent serait dépensé utilement, il ne manquerait pas de faire une nomination. Il admit qu'il y avait quelque fondement quand on se plaignait de la modicité des salaires. Quant aux remarques de son hon. ami pour Oxford Sud, il n'avait qu'à dire qu'il était surpris que l'hon. monsieur n'eut pas soumis avant ce jour, ses renseignements devant ce département.

M. ROCHESTER exprima le plaisir qu'il ressentait de voir qu'il était probable qu'un employé serait nommé pour Ottawa et Gatineau.

M. PATERSON dit qu'il était nécessaire qu'il y eut un garde pour le poisson sur la grande rivière. Ce fonctionnaire ne peut mettre complètement la loi à exécution, à moins de recevoir la sanction directe du gouvernement. Il faut lui prêter main-forte, et s'il fait rapport que des propriétaires de moulins ne veulent pas laisser d'issue pour le poisson et cesser de salir les cours

M. Oliver

d'eau en y vidant du bran-de-scie, il devra être appuyé et alors il n'y aura pas de sujet de plainte.

M. PLUMB maintient que le poisson dans les rivières qui se déchargent dans le lac Erié ne vaut pas la peine d'être protégé.

L'HON. M. SMITH dit qu'il considérerait la question.

L'item est adopté.

À l'égard du maintien d'une goëlette par le gouvernement, employée à protéger les pêcheries du golfe, pour lesquelles on ne demande aucun vote cette année,

M. CIMON demanda par quel bâtiment on avait intention de remplacer la *Canadienne*.

L'HON. M. SMITH dit qu'il était grandement en doute, s'il était à souhaiter que ce bâtiment fut réparé de manière à le rendre propre au service, et on en ferait probablement usage comme d'un bâtiment-balise. Le gouvernement avait en vue de se pourvoir d'un steamer pour protéger les pêcheries du golfe et on ferait sous peu l'achat d'un vaisseau.

Les items 132 à 136 inclusivement, sous le titre de Explorations géologiques et observatoires, furent adoptés sans discussion.

L'HON. M. SMITH, en réponse à M. FORBES dit que l'omission d'un vote pour l'observatoire d'Halifax était dû au fait que l'on avait fait d'autres arrangements.

Sur l'item \$37,000 pour octroi pour observatoires météorologiques, y compris les instruments et les pronostics du temps et dépenses pour télégraphier,

L'HON. M. SMITH, en réponse à M. OLIVER, dit qu'aucun changement ne serait fait dans la distribution de cette allocation.

Sur l'item \$5,000 de plus pour explorations géologiques,

M. BUNSTER dit que la Colombie-Anglaise avait été négligée relativement à cette branche importante, car un fonctionnaire n'était pas suffisant pour remplir ses devoirs sur une aussi vaste étendue de territoire. Au lieu d'un il devrait y en avoir trois ou quatre.

L'HON. M. LAIRD dit que la Colombie-Anglaise n'avait pas été négligée, et un des fonctionnaires les plus habiles y avait été envoyé. L'item, toutefois,